

**-REUNION DU BUREAU DU 19 décembre 2016-
COMPTE-RENDU**

Le Bureau du syndicat mixte Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain s'est réuni le lundi 19 décembre 2016 à 18h00 à Chazey-sur-Ain.

Etaient présents

M. BERTHOU	1 ^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte BUCOPA
M. GUILLOT-VIGNOT	2 ^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte BUCOPA
Mme BLANC-FALCON	5 ^{ème} Vice-Présidente du Syndicat Mixte BUCOPA
M. HERMAN	Membre du Syndicat Mixte BUCOPA
M. GUICHARD	Membre du Syndicat Mixte BUCOPA
Mme BARILLOT	Membre du Syndicat Mixte BUCOPA
M. RAPHAEL	Membre du Syndicat Mixte BUCOPA
M. PREMILLIEU	Chef de projet pour le syndicat mixte BUCOPA
Mme PARIS	Assistante

Etaient excusés

Mme SELIGNAN	Présidente du Syndicat Mixte BUCOPA
Mme BOLLACHE	3 ^{ème} Vice-Présidente du Syndicat Mixte BUCOPA
M. CASTELLANI	6 ^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte BUCOPA
M. BEGUET	7 ^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte BUCOPA
M. GUILLET	Membre du Syndicat Mixte BUCOPA
M. BOUCHON	Membre du Syndicat Mixte BUCOPA
M. DROGUE	Membre du Syndicat Mixte BUCOPA
M. BRUNET	Membre du Syndicat Mixte BUCOPA
M. BABOLAT	Membre du Syndicat Mixte BUCOPA
M. MOINGEON	Membre du Syndicat Mixte BUCOPA
M. de BOISSIEU	Membre du Syndicat Mixte BUCOPA
M. GUILLET	Membre du Syndicat Mixte BUCOPA

En préambule, Monsieur le 1^{er} Vice-président remercie les membres présents, cite les excusés, puis rappelle ensuite les points à l'ordre du jour.

► AVIS DU SYNDICAT MIXTE BUCOPA SUR LE PROJET DE PLU ARRETE DE SERRIERES DE BRIORD

La séance débute par la présentation du projet de PLU arrêté de Serrières-de-Briord.

Il précise au préalable que le SCoT BUCOPA est présenté de manière complète dans le Rapport de Présentation et le PADD, et la mise en compatibilité est affichée comme l'un des objectifs prioritaires de la révision du PLU. Par ailleurs, les dispositions et prescriptions du SCoT s'appliquant à la commune sont bien reprises et trouvent généralement leur traduction dans les différentes pièces du document.

De manière générale, les membres du Bureau regrettent cependant, sans pour autant faire référence au SCoT en cours d'approbation, qu'il n'y ait pas eu une réflexion plus approfondie sur les interdépendances et les synergies en termes d'organisation spatiale et d'enjeux de développement entre les trois communes de Serrières-de-Briord, Montagnieu et Briord. Ce constat se confirme à la lecture du résumé non technique dont les enjeux se limitent finalement qu'à des questions environnementales.

Une analyse technique du dossier est présentée aux membres du Bureau. Elle révèle que celui-ci ne présente pas de motifs d'incompatibilité avec le SCoT.

Le 1^{er} Vice-président précise qu'à ce titre Olivier PREMILLIEU se tient à la disposition de la commune pour apporter des précisions quant aux attendus du syndicat mixte BUCOPA.

Les membres du Bureau rendent un avis favorable au projet de PLU de la commune de Serrières-de-Briord.

► POINT SUR LA REVISION DU SCoT

- 12 avril 2016 : Dernière réunion publique avant l'arrêt du SCoT. Elle aura pour objet la présentation du DOO définitif
- 17 mai 2016 : Comité syndical consacré à l'arrêt du SCoT
- Juin à début septembre : avis des PPA
- Mi-septembre – mi-octobre : Enquête publique (1 mois)
- Derniers ajustements éventuels à l'issue de l'enquête publique
- Approbation fin janvier 2017
- Le régime général des SCoT prévoit qu'il est rendu exécutoire deux mois après sa transmission au préfet mais le SCoT BUCOPA intègre des projets d'UTN, il sera rendu exécutoire au bout de 3 mois au lieu de 2.

► REMISE DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUETE

Il est précisé que la commission d'enquête publique a rendu son rapport au Tribunal administratif de Lyon le 09 décembre 2016.

Ci-dessous les conclusions du rapport de la commission d'enquête :

Nous, commissaires enquêteurs, estimons que :

Le projet de révision du SCoT BUCOPA apparaît sérieux et minutieusement établi, en relation constante aux dispositions législatives qui ont imposé cette procédure.

- Les différents documents – rapport de présentation – PADD – DOO, créent une synergie favorable à la reconnaissance d'une identité forte du territoire, notamment par rapport à la métropole lyonnaise.
- En outre, ils définissent une stratégie globale et cohérente d'aménagement de ce territoire mais qui pourra évoluer en fonction des différents diagnostics et constats établis.
- Les différentes politiques sectorielles en matière d'habitats, de déplacements et mobilité, de développement commercial, d'environnement, d'organisation de l'espace et d'équipements, affirment clairement une stratégie économique offensive et structurée, une stratégie environnementale exigeante pour un développement équilibré et peu impactant, une croissance soutenue mais orientée de la population.

En conséquence :

La Commission d'enquête donne un avis Favorable au projet de révision du SCoT BUCOPA.

Fait à Servas le 8 décembre 2016

La Commission d'enquête,

Jean Lou BEUCHOT

Jacques BAGLAN

Alain PICHON

► QUESTIONS DIVERSES

Déclinaisons anticipées des orientations du SCoT

1) Les suites du travail sur les paysages :

Depuis le dernier atelier du 23 novembre 2016 intitulé « les élus parlent aux professionnels », au cours duquel les projets travaillés sur les 9 entités paysagères ont été confrontés au regard d'experts en matière architecturales et paysagères, nous poursuivrons ce travail engagé avec le CAUE en 2017 par la réalisation de la charte paysagère et les cahiers de recommandation architecturale et paysagère.

2) Cette réunion de bureau a été l'occasion de lancer des pistes de réflexion et de travail pour 2017 qui participe à la mise en œuvre d'orientations portées par le SCoT en cours d'approbation. Il est en effet rappelé que le SCoT constitue une scène de réflexion pertinente pour traiter de sujets transversaux à l'ensemble du territoire du BUCOPA et permet aussi de s'interroger à une échelle plus large que notre territoire. Bien qu'une liste exhaustive n'ait pas été établie, plusieurs sujets apparaissent comme prioritaires :

- **La problématique de la vulnérabilité de la ressource en eau.** Sur ce point, Jacques BERTHOU se propose de faire intervenir au cours d'un prochain comité syndical 2 parlementaires qui ont rendu un rapport sur ce sujet.
- **La problématique des transports et des mobilités sur le territoire,** sur lesquelles le SCoT en cours d'élaboration a lancé des sujets concrets à traiter : fluidité du trafic voyageur entre Ambérieu-Lyon sur la ligne historique, création éventuelle d'une halte ferroviaire à Leyment, tram-train sur la voie de Lagnieu, mais aussi création d'un échangeur autoroutier entre la sortie de Lagnieu et d'Ambérieu.
- **La problématique de la création d'unités de méthanisation.**

Sur l'ensemble de ces points et à la suite de débats entre les membres du Bureau présents, il est proposé que soient réactivés les groupes de travail thématiques constitués lors de la procédure d'élaboration.

Inter-SCoT :

Enfin un point est fait sur l'activité de l'Inter-SCoT de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, il est rappelé les chantiers abordés en 2016 :

- Harmonisation des SCoT,
- Précarité énergétique,
- Paysage.

Des précisions quant à ce programme de travail seront apportées lors du prochain Bureau.

Par ailleurs, une rencontre avec le Préfet de région et les 13 Présidents des SCoT de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise sera organisée à la mi-février 2017. Cette entrevue aura pour objectifs :

- de sensibiliser les services de l'Etat à la mise en œuvre des SCoT sur l'ensemble du territoire de la région ;
- d'interroger le Préfet de région sur les difficultés rencontrées par certains SCoT à l'issue du SDCl (Schéma de Coopération Intercommunale) ;
- d'interroger le Préfet de région sur les intentions de l'Etat dans le cadre de l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

La séance est levée à 19 h 30